

---

## Ingénierie des digues fluviales existantes

---

**Du 14 (après midi) au 18 septembre 2009 (à midi)**

Lieu : CEMAGREF, « Grande Salle »  
3275 Route de Cézanne CS 40061 13182 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 5

### OBJECTIFS

Connaitre les méthodes de diagnostic interdisciplinaire, de surveillance et d'entretien des digues existantes et de conception et réalisation de leurs confortements. Un accent est mis sur la conception de déversoirs.  
Connaitre les résultats des études, expérimentations et recherches récentes et identifier les méthodes de reconnaissance à haut rendement et les outils performants de gestion.  
Identifier le rôle des divers intervenants et leur place dans la chaîne de sécurité.

### PUBLIC CONCERNE

Ingénieurs et techniciens des cabinets d'ingénierie, des compagnies d'aménagement, des services de l'Etat, et des collectivités concernés par des missions de conception ou d'assistance technique au profit des maîtres d'ouvrage, personnels des services techniques des maîtres d'ouvrage.

Ingénieurs et techniciens des organismes gestionnaires de digues, Personnels des DDAF, DDE, DDEA, SN, DREAL souhaitant approfondir leurs connaissances techniques pour mieux assurer leurs missions de contrôle.

### PROGRAMME PRÉVISIONNEL

---

#### Lundi 14 septembre 2009

13h30-14h15 Accueil des participants, présentation de la session, informations pratiques et tour de table

#### Les intervenants, la réglementation

14h15- 14h45 Introduction. Rôle des différents intervenants. Différents types de Maîtres d'Ouvrage. Objectifs et typologie des digues.

*Rémy TOURMENT, Cemagref Aix-en-Provence*

14h45- 16h00 Réglementation. Les évolutions récentes de la réglementation sur les Ouvrages Hydrauliques. Les différentes études et éléments techniques à la charge d'un Maître d'Ouvrage, conséquences sur l'Ingénierie.

*Gérard DEGOUTTE, CGAER / Cemagref Aix-en-Provence*

#### Les modes de dégradation et de rupture, le diagnostic

16h15- 18h00 Les ruptures de digues. Les différents mécanismes de dégradation et de rupture.

*Gérard DEGOUTTE*

#### Mardi 15 septembre 2009

8h30- 9h30 Méthodologie de diagnostic des digues.

*Patrice MÉRIAUX, Cemagref Aix-en-Provence*

9h30-10h30 Outils innovants pour le diagnostic des digues. Levé topographique et télédétection par laser aéroporté. Méthodes géophysiques de reconnaissance. Utilisation de SIG pour hiérarchiser les aléas et prioriser les travaux.

*Patrice MÉRIAUX*

10h45-11h45 Réalisation de diagnostic de digues. Exemple d'adaptation de la méthodologie à des cas réels. Retour d'expérience, apport d'une ATMO.

*Patrick LEDOUX, CETE Méditerranée*

11h45-12h15 Discussions entre l'assistance et les intervenants de la matinée sur le thème des modes de dégradation et du diagnostic.

#### Le dimensionnement des digues

14h00-16h00 La stabilité des digues. Essais de mécanique des sols nécessaires, conception d'une digue en remblai, les drains et filtres, calcul de stabilité des talus. Méthode générale du calcul de stabilité d'un ouvrage poids en béton ou en maçonnerie.

*Gérard DEGOUTTE*

16h15-17h45 Les déversoirs. Éléments de conception de déversoirs sur les digues.

*Rémy TOURMENT*

17h45-18h15 Discussions entre l'assistance et les intervenants de l'après-midi sur le thème du dimensionnement des digues.

**Mercredi 16 septembre 2009**

**Conception des confortements de digues**

8h30-9h30 Les principes de confortement des digues. Adaptation des choix de confortement aux pathologies avérées ou potentielles.

*Rémy TOURMENT*

9h45- 11h30 Procédés de confortement des digues. Étude d'exemples de confortements sur les digues.

*Akim SALMI, ISL*

11h30-12h00 Discussions entre l'assistance et les intervenants de la matinée sur le thème des travaux de confortement.

12 h00 Départ en car avant la pause déjeuner en Camargue vers 13h00.

**Visite d'ouvrages**

14h00– 17h30 Visite de digues du Rhône avec *Thibaut MALLET (SYMADREM)* en présence de *Rémy TOURMENT* et *Gérard DEGOUTTE*

*Retour au Tholonet vers 18h30*

**Jeudi 17 septembre 2009**

**Le dimensionnement des digues (suite) et l'étude des risques dans la zone "protégée"**

8h30-9h00 Les études de dangers relatives aux digues. Détermination de la zone protégée, des ouvrages participant à l'ensemble de protection cohérent hydrauliquement. Contenu d'une étude de dangers.

*Gérard DEGOUTTE*

9h00- 9h15 Discussions entre l'assistance et *Gérard DEGOUTTE* et *André PAQUIER (Cemagref Lyon)* sur le contenu des études de danger

9h15- 10h45 Le dimensionnement hydraulique des digues, apports de l'hydrologie, calculs et modélisations hydrauliques, choix de la modélisation en fonction de la problématique à traiter.

*André PAQUIER*

11h00- 12h00 Les calculs d'onde de rupture de digues, apport de ce type de modélisation, modèles disponibles ; présentation du logiciel CastorDigues.

*André PAQUIER*

12h00-12h15 Discussions sur le thème des calculs hydrauliques avec *André PAQUIER*

*Pause déjeuner*

**Gestion des digues**

14h00-15h30 La surveillance et l'entretien des digues. Surveillance visuelle programmée, surveillance en crue et post-crue. Travaux d'entretien. Les consignes d'exploitation et plans de gestion.

*Patrice MERIAUX*

15h45– 16h45 La surveillance et l'entretien des digues (suite et fin). Travaux de confortement en urgence

*Patrice MERIAUX*

16h45-17h45 Discussions sur le thème de la gestion des digues ou sur des questions plus générales relatives aux digues. Etudes de cas présentés par les stagiaires (prévoir une communication préalable aux animateurs des éléments de réflexion).

**Vendredi 18 septembre 2009**

**Gestion des digues (suite)**

8h30- 10h00 La végétation : entretien de la végétation sur les digues, plan de gestion de la végétation.

*Patrice MÉRIAUX*

10h15-11h30 Le SIRS digues : système d'information géoréférencé dédié à la gestion des digues, intérêt pour un gestionnaire et pour l'ingénierie.

*Véronique PLATZ, AD Isère Drac Romanche*

11h30- 12h00 Discussions entre l'assistance et les intervenants de la matinée sur le thème de la gestion des digues

12h00- 12h30 Évaluation et synthèse de la session.

*Sophie LE CAM, AgroParisTech*

**RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

**Droits d'inscription** : Tarif normal de 1140 euros TTC. Réduction de 20% pour les services centraux et déconcentrés de l'Etat

**Renseignements complémentaires** : Sophie LE CAM, Tél : 01.45.49.89.20 – [sophie.lecam@agroparistech.fr](mailto:sophie.lecam@agroparistech.fr)

---

## Gestion et pratiques d'aménagement durables des cours d'eau

---

**Du 22 au 25 septembre 2009 (à midi)**

**Lieu :** AgroParisTech - Direction de la Formation Continue  
ENGREF - 19 avenue du Maine - 75732 PARIS CEDEX 15

### OBJECTIFS

Comprendre les fondements scientifiques nécessaires pour apprécier a minima les effets des aménagements et méthodes de gestion des milieux aquatiques sur l'habitat aquatique.

Comprendre la philosophie et l'éthique du développement durable et de la directive cadre sur l'eau.

Connaître l'intérêt méthodologique des opérations de restauration, réhabilitation et renaturation de cours d'eau.

### PUBLIC CONCERNE

Ingénieurs et techniciens des départements, régions, collectivités locales et leurs groupements.

Ingénieurs et techniciens des DDAF, DDE, DDEA, SN, Diren. Cadres techniques de bureaux d'étude.

Ingénieurs et techniciens des chambres d'agriculture, des agences de l'eau, de l'Onema, de l'ONF.

### PROGRAMME PREVISIONNEL

#### Mardi 22 septembre 2009

9h00 – 9h30	Présentation de l'action et des participants, objectifs du stage
9h30 - 11h30	Réglementation en matière de gestion de cours d'eau <b>Isabelle VERON, MEEDDM - DGALN, Direction de l'eau et de la biodiversité</b>
11h30 – 12h30	Fonctionnement écologique et hydromorphologie des cours d'eau au vu des objectifs de bon état écologique de la DCE. <ul style="list-style-type: none"><li>• Concepts de base de l'Hydro-écologie des cours d'eau<ul style="list-style-type: none"><li>○ Les facteurs clés : physico-chimie, habitat physique, ressources trophiques</li><li>○ Les facteurs de contrôle : hydrologie et morphologie, dynamique fluviale ; rôle particulier de la végétation rivulaire ; dynamique spatio-temporelle et biodiversité.</li></ul></li></ul> <b>Johann MOY, MEEDDM - DGALN, Direction de l'eau et de la biodiversité</b>
14h00 – 16h00	Fonctionnement écologique et hydromorphologie des cours d'eau au vu des objectifs de bon état écologique de la DCE. <ul style="list-style-type: none"><li>• Concepts de base de l'Hydro-écologie des cours d'eau<ul style="list-style-type: none"><li>○ Intégration à l'échelle régionale: typologie et hydro-écorégions.</li></ul></li><li>• Objectifs environnementaux de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE):<ul style="list-style-type: none"><li>○ principe d'évaluation de l'état écologique : référence, classification.</li><li>○ bioindicateurs (invertébrés, végétaux), paramètres physico-chimiques et hydro-morphologique</li><li>○ les causes d'altération des rivières : contexte de pressions multiples.</li><li>○ Principes de gestion et restauration durable : quels facteurs ? quelles échelles ?</li></ul></li></ul> <b>Johann MOY</b>
16h15 – 17h15	Indicateur IBGN

**Mercredi 23 septembre 2009**

- 9h00 - 10h30 Indicateur poisson : biologie et écologie des poissons ; utilisation comme indicateurs de l'état des cours d'eau  
*Jérôme BELLIARD, Cemagref*
- 10h45 - 12h15 Aspect théorique et pratique sur l'espace de liberté de la rivière  
*Jean-René MALAVOI, ONEMA*
- Déjeuner
- 14h00- 15h30 Aspect théorique et pratique sur l'espace de liberté de la rivière  
*Jean-René MALAVOI, ONEMA*
- 15h45 - 18h00 Restauration hydromorphologique des cours d'eau  
*Jean-René MALAVOI, ONEMA*

**Jeudi 24 septembre 2009**

- 9h00 - 11h00 SORTIE TERRAIN en Ile-de-France : présentation d'un projet de restauration en collaboration avec l'agence de l'eau Seine-Normandie
- Déjeuner sur le terrain
- 15h00 - 16h30 Gestion durable des cours d'eau :  
Présentation de la CATER et de ses missions  
Présentation du projet idéal.  
Elaboration concertée des cahiers des charges (phase de diagnostic, travaux et suivi)  
*Stéphane WEIL, Cater Basse Normandie*

**Vendredi 25 septembre 2009**

- 09h00 - 11h30 Retour d'expérience d'un Syndicat intercommunal d'aménagement  
Du diagnostic au suivi en passant par l'établissement du cahier des charges et l'appel d'offre de marché public  
*Syndicat intercommunal à déterminer*
- 11h30 – 12h00 Evaluation de la session

**RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

---

**Droits d'inscription :**

Tarif normal de 1030 euros TTC. Gratuit pour les agents des services du MAAP (ADF 100972), réduction de 20% pour les autres services centraux et déconcentrés de l'Etat

**Renseignements complémentaires :**

Sophie LE CAM, Tél : 01.45.49.89.20 – [sophie.lecam@agroparistech.fr](mailto:sophie.lecam@agroparistech.fr)

## LE DEVELOPPEMENT DURABLE SA MISE EN ŒUVRE EN AGRICULTURE

**Les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2009 à Paris**

### CONTEXTE

Né officiellement en 1992, le développement durable vise à concilier développement économique, équité sociale et protection de l'environnement. En France, cette notion a commencé à s'appliquer en 1992 dans le cadre de politiques sectorielles et la P.A.C. a annoncé la prise en compte d'objectifs environnementaux et sociaux à partir de 1999. Cette notion de développement durable s'affirme dans la nouvelle P.A.C. avec pour perspective une évolution progressive des pratiques agricoles pour une meilleure prise en compte de l'environnement, notamment par l'intermédiaire de la conditionnalité des aides.

La charte de l'environnement stipule que " toutes les politiques publiques promeuvent un développement durable ". A cet effet, une stratégie nationale de développement durable a été approuvée en 2003 puis actualisée en novembre 2006. Pour sa part, le ministère chargé de l'agriculture a produit une stratégie ministérielle de développement durable qui va être déployée en plans d'action.

Le développement durable, un modèle de développement pour le 21<sup>ème</sup> siècle, proposé à tous : comment le mettre en oeuvre en agriculture ?

### OBJECTIFS

Appréhender les enjeux du développement durable pour l'agriculture.  
Appréhender les évolutions de l'agriculture.

### PUBLIC CONCERNE

Ingénieurs et cadres des DDAF, DDEA, DRAF, DDSV, Diren, préfectures.

Cadres des régions, départements.

Cadres des chambres d'agriculture, instituts techniques agricoles, offices, agences de l'eau.

### PROGRAMME

*Animation : Dominique MICHEL-COMBE, AgroParisTech-ENGREF*

#### 30 septembre 2009

- |                      |  |  |
|----------------------|--|--|
| <b>9h00 – 9h30</b>   | <b>Présentation de la session et des participants</b>  | <i>Dominique MICHEL-COMBE -AgroParisTech- ENGREF</i> |
| <b>9h30 – 11h30</b>  | <b>Le principe juridique de développement durable</b> : définition, évolution des grands textes internationaux et communautaires, des outils de mise en œuvre (la stratégie nationale de DD, les agendas 21...)<br>Actualité du commissariat général au développement durable. | <b>MEEDDAT</b>                                       |
| <b>11h30 – 13h00</b> | <b>La stratégie de développement durable du ministère en charge de l'agriculture : la certification environnementale des exploitations agricoles ( HVE)</b>  | <i>MAAP – DGPAAT</i>                                 |
| <b>14h30 – 17h45</b> | <b>Une agriculture durable : mythe ou réalité ?</b>  | <i>Jean-Pierre DEBROSSE - CEZ RAMBOUILLET</i>        |

#### 1er octobre 2009

- |                       |   |   |
|-----------------------|---|---|
| <b>9h00 – 10h30</b>   | <b>Objectif terres 2020 pour une agriculture conciliant performance économique et efficacité écologique</b>                   | <i>MAAP – DGPAAT</i>                                    |
| <b>10h45 –12h15</b>   | <b>Les techniques sans labour</b>   | <i>Stéphane DE TOURDONNET – AgroParisTech pressenti</i> |
| <b>13h45 – 15h45</b>  | <b>Plan d'aménagement des espaces agricoles et naturels périurbains ( PAEN) : l'exemple du parc naturel régional du Pilat</b> | <i>Michel JABRIN - Parc Naturel Régional du Pilat</i>   |
| <b>16h00 – 17h30</b>  | <b>Programme AREA, Agriculture respectueuse de l'Environnement en Aquitaine</b><br>AREA-PMBE, AREA-PVE, partenariats...       | <i>Charlotte NOMME - Conseil Régional d'Aquitaine</i>   |
| <b>17h30 – 17h 45</b> | <b>Évaluation de la session par les participants</b>  | <i>Dominique MICHEL-COMBE - AgroParisTech-ENGREF</i>    |

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Droits d'inscription** : Tarif normal de **700** euros. Gratuit pour les agents des services du MAP (ADF 101 214), réduction de 20% pour les autres services centraux et déconcentrés de l'Etat

#### Renseignements complémentaires :

Dominique MICHEL-COMBE, Tél : 01.45.49.89.12 – dominique.michelcombe@agroparistech.fr

---

## Pollution de l'air : mesurer l'exposition des personnes et les effets, prévenir les risques

---

**Du 6 au 8 octobre (midi) 2009**

Lieu : Paris  
AgroParisTech – Direction de la Formation Continue  
ENGREF - 19 avenue du Maine 75732 PARIS CEDEX 15

### CONTEXTE

---

La pollution atmosphérique émise par les installations industrielles ou de combustion et les transports automobiles constitue, en milieu urbain, l'un des principaux facteurs de risques sanitaires liés à l'environnement.

Mais l'air est également pollué par des pesticides, de l'ammoniac, des précurseurs d'ozone, des bactéries (légionelles par exemple), des pollens auxquels une part importante de la population est allergique, ...

Des méthodes et des outils sont développés et des moyens mis en oeuvre pour mesurer l'exposition des populations à ces polluants, leurs effets, et prévenir les risques qu'ils induisent.

*N.B. : Il ne sera pas traité de l'effet de serre, ni de la pollution intérieure des locaux..*

### PUBLIC CONCERNE

---

Ingénieurs et cadres de collectivités territoriales, des préfectures, des services chargés de la prévention des risques : DRIRE, DDASS, DDSV, SRPV.

Ingénieurs des associations de mesure de la qualité de l'air.

### OBJECTIFS

---

- Connaître les principaux polluants de l'air, leurs sources, les dangers qu'ils représentent et les phénomènes physiques et chimiques qui conduisent à l'exposition humaine à ces dangers.
- Connaître les moyens techniques et organisationnels disponibles pour la surveillance des pollutions et de leurs effets néfastes sur la santé.
- Connaître les réglementations et être informé des politiques visant à prévenir et réduire les risques sanitaires associés..

### PROGRAMME

---

**Animation : Michel JOUAN**, ancien responsable du Département Santé Environnement de l'Institut de veille sanitaire

#### **Mardi 6 octobre 2009**

09h00 – 09h15

Accueil des participants et présentation de la session

*Isabelle CAILLARD*, Directrice Formation Continue – AgroParisTech

09h15 – 12h15

**Les polluants de l'air, leurs origines, leurs principaux effets sur la santé, notions d'exposition**

- Les principaux polluants de l'air
- Leurs origines
- Leurs effets sur la santé humaine
- Notions sur l'exposition des personnes aux polluants atmosphériques

*Yvon LE MOULLEC*, Directeur-adjoint du Laboratoire d'hygiène de la ville de Paris

**PROGRAMME (suite)**

---

14h00 – 16h00

**Le devenir des polluants émis dans l'atmosphère**

- Les phénomènes de dispersion atmosphérique
- Les transformations chimiques des polluants
- Éléments de modélisation

*Laurence ROUIL, Responsable de l'Unité Modélisation  
et Analyse économique pour la Gestion des risques, Ineris*

16h15 – 17h45

**Les pollutions de l'air liées aux activités agricoles**

*René SEUX, École nationale de santé publique*

**Mercredi 7 octobre 2009**

9h00 – 12h15

**La métrologie des polluants et les dispositifs de surveillance**

- Métrologie des polluants de l'air
- Organisation de la surveillance métrologique de la qualité de l'air
- Politique d'information des pouvoirs publics et du grand public

*Philippe LAMELOISE, AIRPARIF*

14h00 - 17h30

**La surveillance épidémiologique des effets sur la santé humaine de la pollution de l'air**

- Les méthodes d'étude des effets sanitaires à court terme de la pollution atmosphérique et leur intégration dans le cadre d'un dispositif de surveillance : l'exemple du programme français de surveillance air et santé
- L'étude des effets à long terme de la pollution atmosphérique : connaissances et travaux en cours
- L'utilisation des résultats d'études épidémiologiques pour la quantification des effets sanitaire de la pollution atmosphérique : les évaluations d'impact sanitaire

*Christophe DECLERCQ, Département santé environnement, Institut de Veille Sanitaire*

**Jeudi 8 octobre 2009**

9h00 – 11h00

**La réglementation concernant la pollution de l'air**

- Les conventions internationales et les directives européennes
- Les normes de qualité de l'air
- La prise en compte de ces normes dans les réglementations spécifiques (I.C.P.E., automobile,...)
- Les procédures d'alerte

*Isabelle DERVILLE, Chef du Bureau de la qualité de l'air –DGEC –au MEEDDAT (A confirmer)*

11h15 – 12h15

**L'action publique dans le domaine de la pollution de l'air**

*Isabelle DERVILLE, Chef du Bureau de la qualité de l'air –DGEC –au MEEDDAT (A confirmer)*

12h15 – 12h45

**Évaluation et bilan du stage**

---

**Droits d'inscription :**

Tarif normal de 810 euros TTC, Gratuit pour les agents des services du MAP (ADF 101210), réduction de 20% pour les autres services centraux et déconcentrés de l'État

**Renseignements complémentaires :**

Isabelle CAILLARD, Tél : 01 45 49 89 10 – isabelle.caillard@agroparistech.fr



---

## Optimiser le fonctionnement d'un service pour une meilleure efficacité

---

Les 13 et 14 octobre 2009

Lieu :

AgroParisTech - Direction de la Formation Continue  
ENGREF - 19 avenue du Maine - 75732 PARIS CEDEX 15

### OBJECTIFS

Connaître et appliquer à son service les outils d'amélioration de l'efficacité et de l'efficience, et en particulier :

- Maîtriser et améliorer les processus de travail
- Mettre en place les outils d'amélioration continue et de réduction des dysfonctionnements
- Mettre en œuvre les outils de prévention des risques

### PUBLIC CONCERNE

Directeurs techniques des régions, départements, communes ou leurs groupements.  
Chefs de service en DDEA, DRAAF, DDSV, et chefs de bureau d'administration centrale de l'agriculture.  
Chefs de service en DIREN, DREAL et chefs de bureau d'administration centrale de l'environnement.  
Chefs de service de l'ONF, de l'ONEMA, d'agences de l'eau, de parcs nationaux, d'offices agricoles.

### PROGRAMME

*Animation : Gilles BAROUCH, GB Conseil*

#### Les nouvelles exigences adressées au service public (rappel)

- D'une logique de moyens à une logique de résultat
- L'amélioration de la satisfaction de l'utilisateur-citoyen au meilleur coût
- Illustrations : LOLF, Charte Marianne,...

#### La contribution des outils de management moderne à l'efficacité des organisations publiques

- Définitions, principes et contenus des référentiels de management moderne : ISO 9000 : 2000
- Ce qu'il faut en retenir dans une optique d'amélioration de l'efficacité de son service : l'approche préventive, la gestion des processus de travail, la maîtrise des risques, l'objectif de réduction des dysfonctionnements, la participation...

*Exemple dans le service public*

#### La maîtrise et l'amélioration des processus-clés

- L'identification des processus-clés : la cartographie des processus ; exemple dans le service public.  
*Application de la cartographie des processus à son service*
- La maîtrise et l'amélioration d'un processus de travail : le modèle d'analyse de processus ; les ressources du processus ; les objectifs du processus ; le logigramme ; la fiche de procédure ; exemple dans le service public  
*Application de l'approche processus à son service*

#### La démarche d'analyse et de prévention des risques

- Les types de risques : juridique, client, financier, exemple.
- La démarche de prévention des risques : identification des risques ; mesure et hiérarchisation des risques, définition des actions préventives

*Application de l'analyse et la prévention des risques à son service.*

#### Les outils de réduction des « dysfonctionnements » et d'amélioration continue

- Définitions : non-conformité, coût de la non-conformité, action corrective, action préventive...
- Le principe de l'amélioration continue : la Roue de Deming.
- La fiche de suivi et de prévention des défauts ; exemple dans le service public.
- La démarche de résolution de problème (DRP) : présentation de la démarche et des outils de résolution de problème ; exemple dans le service public.

*Application de la démarche de résolution de problème à un dysfonctionnement de son service.*

#### La responsabilité du chef de service ou d'unité

- L'engagement dans la démarche d'amélioration
- Le choix des priorités et la mesure des objectifs
- La communication
- La valorisation des personnels et des progrès accomplis

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Horaires :** Accueil le 13 octobre à partir de 09h00 – Évaluation le 14 octobre de 16h45 à 17h15

#### Droits d'inscription :

Tarif normal de 700 euros TTC. Réduction de 20% pour les services centraux et déconcentrés de l'Etat

#### Renseignements complémentaires :

Isabelle CAILLARD, Tél : 01.45.49.89.10 – isabelle.caillard@agroparistech.fr



---

## Mener une négociation

---

Les 19 et 20 octobre 2009 & les 19 et 20 novembre 2009

Lieu :

AgroParisTech - Direction de la Formation Continue  
ENGREF - 19 avenue du Maine - 75732 PARIS CEDEX 15

### OBJECTIFS

- Cerner les spécificités des situations de négociation, identifier ce qu'est une négociation et ce qu'elle n'est pas ;
- Clarifier les stratégies et tactiques allant dans le sens de ces objectifs ;
- Acquérir des savoir-faire relatifs à la préparation, la conduite ou la participation à des négociations ;
- Identifier les techniques adaptées à des situations de négociation en position difficile ou délicate.

La formation se déroulera sur 4 jours en deux séquences de deux jours, espacées de trois semaines.

### PUBLIC CONCERNE

Chefs de service (environnement, agriculture) au sein des communes, des départements, régions, préfectures.  
Chefs de service des établissements publics : O.N.F., Haras, agences de l'eau, offices agricoles.  
Chefs de service au sein des DRAAF, DDAF, DDEA, DDSV, DIREN et des DREAL.  
Chefs de bureau de l'Administration Centrale du MAP et du MEEDDAT.

### PROGRAMME

Animation : *Janine Peyrolle, JPRH Conseil*

**Clarification de la négociation** : dans un 1<sup>er</sup> temps seront recensés auprès des participants les situations de négociation vécues et les difficultés rencontrées, ce qui débouchera sur une clarification de la négociation : ce qu'elle est / ce qu'elle n'est pas, ses spécificités, son utilité, son intérêt dans la vie sociale et professionnelle ; comment caractériser les positions difficiles en négociation

#### • Négocier : un processus de décision collective

##### Le cadre de la négociation

Le contexte comme facteur dynamique ou d'inertie

##### La dimension stratégique de toute négociation

- Les partenaires / adversaires dans la négociation : leur identification, leur statut, leur nombre, leur pouvoir, leurs stratégies
- La notion d'enjeu et de contexte : stratégie et tactique ; la notion de pouvoir ; les enjeux des différents acteurs ; les jeux d'acteurs ; les notions d'enjeux instrumentaux et d'enjeux fondamentaux

*Cette phase vise, à travers des exercices ciblés, à expliciter et clarifier la configuration stratégique de toute situation de négociation*

#### • Savoir négocier

À partir de la simulation d'un cas de négociation, élaboré avec le groupe, seront abordés :

##### La préparation d'une négociation et son impact sur l'ensemble du processus

- Clarifier : ses propres enjeux, ses objectifs, sa stratégie, ses limites, ses marges de manœuvre
  - Identifier : le cadre ; les partenaires / adversaires : leurs enjeux, leurs stratégies, ses limites / ses marges de manœuvre ; les risques ; préparer son argumentation et la manière de la présenter
- Plus la négociation risque d'être difficile, plus la préparation est une phase capitale.*

##### La conduite, la participation à des négociations difficiles

- Choisir une méthode adaptée à ses objectifs
- Les étapes d'une négociation
- Techniques et savoir-faire requis pour optimiser son positionnement

*Maîtriser l'affectivité*

*Être persuasif : savoir présenter et défendre son point de vue dans une dynamique positive*

##### L'aboutissement et les conséquences d'une négociation

##### L'après-négociation

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Horaires** : Accueil le 19 octobre à partir de 09h15 – Évaluation le 20 novembre de 16h45 à 17h15

#### Droits d'inscription :

Tarif normal de 1140 euros TTC. Gratuit pour les agents des services du MAP (ADF 101211), réduction de 20% pour les autres services centraux et déconcentrés de l'Etat

#### Renseignements complémentaires :

Isabelle CAILLARD, Tél : 01.45.49.89.10 – [isabelle.caillard@agroparistech.fr](mailto:isabelle.caillard@agroparistech.fr)

---

## Prospective pour les territoires et l'environnement : des méthodes au service des stratégies collectives

---

Les 21 et 22 octobre 2009

Lieu :

AgroParisTech - Direction de la Formation Continue  
ENGREF - 19 avenue du Maine - 75732 PARIS CEDEX 15

### OBJECTIFS

- Introduire les bases théoriques et méthodologiques principales de la prospective.
- Développer une capacité de critique constructive sur la variété des travaux de prospective qui se développent dans les champs des territoires et de l'environnement.
- Pouvoir identifier pour quels objectifs, à quels moments et avec quels moyens une démarche prospective pourrait être utile à la conception de politiques publiques.

### PUBLIC CONCERNE

- Ingénieurs et cadres des régions, des départements, des communes et de leurs groupements.
- Ingénieurs et cadres des services centraux et déconcentrés des ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des établissements publics placés sous leur tutelle.
- Cadres des préfectures.

### PROGRAMME

*Animation : Sébastien TREYER, Enseignant chercheur - Prospective / Environnement AgroParisTech / ENGREF*

#### Bases théoriques et méthodologiques de la prospective

- Qu'est-ce que la prospective ? Quel est le statut des produits de la prospective ?
- Quelles sont les ressources et les intervenants du champ de la prospective ?
- Présentation des approches méthodologiques principales et des références bibliographiques majeures

#### Prospectives pour l'aménagement du territoire

- Présentation d'un exemple de réflexion prospective en amont de l'élaboration d'un projet de territoire
- Comment s'insère la réflexion prospective dans le processus d'élaboration du projet de territoire ?
- Quels en sont les résultats attendus ?
- Quelles pistes pour évaluer l'apport de la prospective ?

#### Prospectives pour l'environnement et processus de concertation

- Présentation d'un cas local de mobilisation d'une démarche de prospective au service d'un processus de concertation sur un problème d'environnement
- Discussion des utilisations possibles de la prospective dans un processus de concertation

#### Prospectives pour la programmation de la recherche : le Foresight

- Présentation de l'acception actuelle générale de la prospective en Europe : le Foresight
- Le Foresight britannique : un exemple présenté comme canonique
- Variété des approches utilisées
- Discussion : la participation de la société à la politique scientifique et les promesses de la prospective

#### Prospectives dans les processus internationaux d'expertise collective

- Généalogie des démarches de scénarios dans les négociations internationales sur l'environnement et sur l'agriculture
- Présentation de la démarche générale à partir d'exemples

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Horaires** : Accueil le 2 juin à partir de 09h00 – Évaluation le 3 juin de 16h45 à 17h15

#### Droits d'inscription :

Tarif normal de 700 euros TTC. Gratuit pour les agents des services du MAP (ADF 101213), réduction de 20% pour les autres services centraux et déconcentrés de l'Etat

#### Renseignements complémentaires :

Isabelle CAILLARD, Tél : 01.45.49.89.10 – [isabelle.caillard@agroparistech.fr](mailto:isabelle.caillard@agroparistech.fr)

---

## Initiation aux stratégies patrimoniales

Mieux comprendre et agir face à des situations complexes liées à la gestion du vivant

---

**Le 5 novembre 2009**

Lieu : Paris

AgroParisTech – Direction de la Formation Continue  
ENGREF - 19 avenue du Maine 75732 PARIS CEDEX 15

### CONTEXTE

---

Par son action sur la nature, l'homme gère du vivant en cherchant à assurer son alimentation, sa santé, sa sécurité, son épanouissement individuel, en organisant ses territoires, ses activités, ses milieux et ses modes de vie. Cette gestion du vivant effective se joue à travers les décisions et les comportements de très nombreux individus, entreprises, institutions, qui interagissent et s'intègrent au sein de multiples systèmes d'action souvent difficiles à identifier. En cas de problème ou de crise des anciens modes d'action, il est nécessaire de savoir mettre en place de nouvelles procédures de gestion du vivant.

### PUBLIC CONCERNE

---

Cadres des collectivités locales  
Agents de développement des Pays  
Cadres des services déconcentrés de l'Etat et établissements publics  
Cadres des chambres d'agriculture  
Responsables associatifs  
Elus locaux

### OBJECTIFS

---

Savoir appréhender les problèmes liés à la gestion du vivant sous l'angle systémique. Découvrir de nouvelles postures stratégiques.  
Se familiariser avec les concepts clés des démarches patrimoniales.

### PROGRAMME

---

**Animation : Ambroise de Montbel**, Enseignant-chercheur, UFR Gestion du vivant et stratégies patrimoniales, AgroParisTech

Reformulation complexe des problèmes liés au vivant  
Introduction aux concepts de l'approche patrimoniale  
Découverte des outils méthodologiques associés  
Illustration et analyse d'un cas concret

---

### Droits d'inscription :

Tarif normal de 480 euros TTC, Réduction de 20% pour les agents des services centraux et déconcentrés de l'État.

### Renseignements complémentaires :

Isabelle CAILLARD, Tél : 01 45 49 89 10 – [isabelle.caillard@agroparistech.fr](mailto:isabelle.caillard@agroparistech.fr)

---

## ETABLISSEMENT DES PLANS DE PREVENTION DES RISQUES D'INCENDIE DE FORET ( PPRIF)

---

Du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2009

Lieu :

GARDANNE (13)

### CONTEXTE

---

La politique de prévention des risques est une priorité au niveau national. En la matière, l'élaboration de plans de prévention des risques (P.P.R.) institués à l'article L 562-1 du code de l'environnement constitue un axe d'action important.

Dans le domaine du risque d'incendies de forêt, complétant le code forestier, d'une part, le code de l'urbanisme réglementant notamment à travers le plan local d'urbanisme (P.L.U.), le droit de construire, d'autre part, le zonage du P.P.R. a pour but de réglementer les projets d'installations nouvelles et de définir les mesures de protection des constructions existantes.

Il existe différentes approches pour l'élaboration des plans de prévention des risques d'incendie de forêt (P.P.R.I.F.) ; dans tous les cas, elle doit être le fruit du travail d'équipes pluridisciplinaires (gestionnaire/Etat, forestier, urbaniste, juriste, élus...). Dans ce cadre, la formation proposée aborde les bases juridiques et techniques nécessaires pour participer à l'élaboration d'un P.P.R.I.F. et permet de mieux appréhender ces différentes approches en faisant découvrir celles qu'ont mises en place des équipes ayant déjà terminé cette démarche complexe en zone méditerranéenne et dans le Sud-Ouest.

Elle donne ainsi aux participants les éléments fondamentaux pour adapter ces approches au contexte local.

### OBJECTIFS

---

- Connaître les différentes étapes d'élaboration d'un P.P.R.I.F.
- Disposer des méthodes et outils nécessaires à son élaboration.
- Rencontrer les équipes pluridisciplinaires ayant travaillé à l'établissement de P.P.R.I.F.

### PUBLIC CONCERNE

---

Ingénieurs, techniciens et cadres des services déconcentrés de l'Etat : D.D.A.F., D.D.E., Préfecture.

Ingénieurs et techniciens d'établissements publics : O.N.F., C.R.P.F.

Agents de bureaux d'études et de société d'aménagement intéressés.

Cadres des services "urbanisme", "environnement", "sécurité"... des communes, départements, régions.

Participants au mastère spécialisé "Forêt, nature et société".

### PROGRAMME PREVISIONNEL

*Animation technique : Gérard Falconnet, Agroparistech – Engref Nancy*

---

#### 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2009

matin : **Le PPRIF** : objectifs, rappel des bases et définitions.

après-midi : **Principes et méthodes d'élaboration.**

**Daniel Alexandrian, agence MTD A**

#### 2 DECEMBRE 2009

**Les différents partenaires** : 4 interventions

Etat (DDEA), pompiers, forestiers (CRPF), élus qui présenteront leur rôle lors de l'élaboration d'un PPRIF en prenant comme base la présentation de 4 PPRIF (Provence, Languedoc, Charente, Rhône Alpes) élaborés.

#### 3 DECEMBRE 2009

matin : **Aspects juridiques**

**Erwan Le Cornec** ( spécialiste national des aspects "prévention et urbanisme")

après-midi : **Bilan des premiers PPRIF**

**un élu et le conservatoire de la forêt méditerranéenne**

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

---

#### Droits d'inscription :

Tarif normal de **920 euros**. gratuit pour les agents du MEEDDM sous réserve d'accord de l'ifore (places limitées), réduction de 20% pour les autres services centraux et déconcentrés de l'Etat

Renseignements complémentaires :

Dominique MICHEL-COMBE, Tél : 01.45.49.89.12. – dominique.michelcombe@agroparistech.fr

---

# Démarches stratégiques pour la gestion du vivant dans les territoires

## Concepts, méthodes et outils de l'approche patrimoniale

---

Les 8 et 9 décembre 2009

Lieu : Paris  
AgroParisTech – Direction de la Formation Continue  
ENGRF - 19 avenue du Maine 75732 PARIS CEDEX 15

---

### CONTEXTE

L'impact de l'homme sur la qualité du vivant est chaque jour plus systématique, plus intime et plus rapide. Les collectivités locales et les autres acteurs des territoires prennent une part grandissante dans cette gestion du vivant. Or les finalités, les conditions et les moyens de cette gestion du vivant auront des conséquences sur le monde physique mais aussi sur les hommes et les sociétés, sur leur activité, leur identité, leur liberté. Face à cet enjeu de concilier gestion du vivant et approche humaniste, les démarches patrimoniales dans les territoires accompagnées depuis plus d'une vingtaine d'années par l'Unité « Gestion du vivant et stratégies patrimoniales » et des partenaires privilégiés comme l'association Sol et Civilisation peuvent être transférées positivement.

---

### PUBLIC CONCERNE

Cadres des collectivités locales  
Agents de développement des Pays  
Cadres des services déconcentrés de l'Etat et établissements publics  
Cadres des chambres d'agriculture et autres structures agricoles  
Responsables associatifs  
Elus locaux

---

### OBJECTIFS

Faire découvrir aux acteurs des territoires qu'il existe des démarches réalistes et constructives, reposant sur des concepts et des outils éprouvés, pour mieux prendre en charge des problèmes complexes et multi-acteurs du vivant (gestion de l'eau sur un bassin versant, gestion d'une ressource, conflits d'usage, conduite de projets multi-acteurs).

---

### PROGRAMME

**Animation : Ambroise de Montbel, Enseignant-chercheur, UFR Gestion du vivant et stratégies patrimoniales, AgroParisTech**

Rétrospective historique de la gestion du vivant par l'homme en société  
Limites des approches universalistes (économique, juridique, technico-administrative,...)  
Les concepts-clés de l'approche patrimoniale : système, qualité, patrimoine, collectif/commun  
Les procédures stratégiques : audit patrimonial, séminaire de rencontre active  
La grille stratégique IDPA d'identification et de résolution de problème  
Exemples d'application

---

### Droits d'inscription :

Tarif normal de 700 euros TTC, Réduction de 20% pour les agents des services centraux et déconcentrés de l'État.

### Renseignements complémentaires :

Isabelle CAILLARD, Tél : 01 45 49 89 10 – isabelle.caillard@agroparistech.fr

**BULLETIN DE DEMANDE D'INSCRIPTION**

à une action de la Direction de la Formation Continue AgroParisTech - ENGREF

**Indiquez le titre, les dates et le prix de la session choisie :**

.....
.....
.....
.....

**Civilité :** ..... **Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Date de naissance ou age :** ..... **Formation :** .....

**Fonction :** .....

**Organisme :** .....

**Adresse professionnelle :** .....

.....

**Tél :** ..... **Fax :** .....

**Mél :** .....

**Adresse de facturation :** .....

.....

**Tél :** ..... **Fax :** .....

**Mél :** .....

Visa du supérieur hiérarchique  
et/ou du responsable de formation\*

Visa de l'intéressé(e)

Nom(s) :

Prénom(s) :

Signature(s) :

A ....., le .....

**MOTIVATIONS :** .....

.....

.....

.....

.....

\* le cas échéant, selon les procédures de l'organisme

Bulletin à retourner à :  
**AgroParisTech - Direction de la Formation Continue**  
**ENGREF - 19 avenue du Maine - 75 732 PARIS CEDEX 15**  
**fax : 01 45 49 88 14**  
**info-formco@agroparistech.fr**